

Une « vaillante phalange » contre de « vieux pontifes ». La réception des *Soirées du Château de Ramezay* dans le journal *Les Débats*

Karine CELLARD, Université de Montréal

Lancé le 2 avril 1900, le recueil *Les Soirées du Château de Ramezay* rassemble un choix de textes présentés lors des quatre soirées publiques de l'École littéraire de Montréal en 1899. Il contient essentiellement des poèmes et morceaux en prose de seize des membres du cercle ainsi que quelques contes, un acte du drame inédit *Véronica* de l'éminent président d'honneur Louis Fréchette et le texte d'une conférence sur le symbolisme prononcée par Jean Charbonneau. Dédié « À la France/à la mère patrie¹ », l'ambitieux recueil, conçu pour être présenté à l'Exposition universelle de Paris en guise de témoignage de la vigueur de l'esprit français au Canada, constitue une entreprise hautement patriotique et bénéficie d'une diffusion peu commune dans le monde éditorial du tournant du vingtième siècle.

La réception montréalaise du recueil, typique de la critique de presse de l'époque, est généralement positive bien que superficielle, et les analyses de fond promises par plusieurs journaux sont dans tous les cas reléguées aux oubliettes. On ne retrouve donc guère plus, dans les petits journaux de la métropole comme *Le Monde illustré*, *Le Passe-temps* ou *La Petite revue*, que la publication d'accusés de réception du recueil, de poèmes ou de photos de membres du cercle. *La Presse* et *La Patrie* consacrent quant à eux quelques articles au lancement du recueil de l'École et reproduisent de loin en loin des articles de journaux français qui félicitent non sans complaisance nos jeunes poètes du témoignage d'attachement à la mère patrie que représente *Les Soirées du Château de Ramezay*. À la fois seule ombre au tableau de cette réception autrement indulgente et seule analyse sérieuse du recueil, une critique beaucoup plus substantielle s'attarde au travail de chacun des écrivains de l'École : celle du journal *Les Débats*, qui rudoie impitoyablement

certains poètes et non les moindres, comme peut s'y attendre le lectorat de l'hebdomadaire nationaliste.

Fondé par Louvigny de Montigny en décembre 1899, le journal *Les Débats* est d'abord politique et comporte pour principal mandat la dénonciation du soutien militaire canadien à l'empire britannique, en guerre contre les Boers en Afrique du sud². Le journal désigne quelques têtes de turc pour illustrer la bassesse de l'élite canadienne-française vendue aux intérêts anglais, entre autres le Premier ministre canadien Wilfrid Laurier, qui tente de concilier l'impérialisme des anglophones et le nationalisme des francophones, et Louis Fréchette, « poète national » et ancien militant radical qui, par fidélité au parti libéral, déclare juste le tribut impérial à payer à l'Angleterre. Nationaliste et indépendant de tout parti politique, *Les Débats* conspuent l'élite corrompue qui trahit la nation canadienne-française pour quelques médailles honorifiques.

Plusieurs écrivains participent à divers titres à la rédaction du journal. On y retrouve surtout des membres ou d'anciens membres de l'École littéraire (Arthur de Bussières, Jean Charbonneau, Gonzalve Desaulniers, Charles Gill, Joseph Melançon, Gaston et Louvigny de Montigny, Émile Nelligan) ainsi que quelques futurs intellectuels importants (Louis Dantin, Olivar Asselin et Jules Fournier) qui établiront, à l'époque des *Débats*, des liens durables avec les poètes journalistes de l'École. Cette petite équipe, ou du moins certains de ses éléments, commettra un certain nombre de critiques littéraires, dont la série des *Soirées du Château de Ramezay* signée du pseudonyme collectif de Joseph Saint-Hilaire³.

C'est cette série de critiques, publiée en six livraisons entre le 15 avril et le 27 mai 1900, qui sera analysée ici en deux temps selon que les articles relèvent de la polémique ou de la critique littéraire proprement dite. Les analyses des œuvres de Louis Fréchette et de Wilfrid Larose par Joseph Saint-Hilaire appartiennent à la première catégorie et s'inscrivent dans une tradition polémique courante dans la critique littéraire canadienne-française du XIX^e siècle. Les membres ordinaires de l'École, c'est-à-dire tous

sauf le président d'honneur et le président, ont quant à eux droit à une lecture « critique » qui juge de façon plus neutre la valeur des textes littéraires. Ces deux types de discours littéraires correspondent à autant de visages du journal *Les Débats*, dont la verve polémique est doublée d'une certaine vision programmatique de la société canadienne-française. Une analyse des deux groupes d'articles permettra donc de les rattacher au projet plus général des *Débats* et de circonscrire, en fin de parcours, la vision de la littérature nationale entretenue par la faction de l'École littéraire de Montréal qui participe à la rédaction du journal de combat.

Le discours polémique, dont relèvent les plus sévères critiques de la série (celles qui portent sur le président d'honneur de l'École littéraire, Louis Fréchette, et sur le président Wilfrid Larose), est le fait d'un énonciateur qui s'attache à dénoncer un adversaire ou à disqualifier sa parole (ici son œuvre littéraire) afin de rallier le lecteur à ses vues propres. Le discours polémique, agressif et fondé sur la répétition des griefs, est moins argumentatif que tributaire d'un *pathos* qui fonde sa force illocutoire.

Les commentaires de Joseph Saint-Hilaire, qui attaquent directement les individus à travers leurs textes, s'apparentent toutefois davantage à l'ironie et au sarcasme qu'à l'invective violente. En effet, si les critiques polémiques des *Débats* démolissent les œuvres des deux auteurs, elles ne le font pas sans humour. La forme même de la critique de la pièce de Fréchette est éminemment ironique : épiluchant 200 des 305 vers de la pièce *Véronica*, Saint-Hilaire y intercale de surnois petits commentaires, exclamations, réprimandes, questions rhétoriques et remarques variées qui soulèvent au passage de nombreux doutes quant à la qualité de la pièce du Maître⁴. Des vices de forme (harmonie, métrique, rime, sémantique) et de fond (incohérence du scénario, vulgarité des personnages) sont ainsi relevés à répétition et abondamment commentés par l'impitoyable rédacteur⁵.

Dans sa critique de l'œuvre de Larose, Saint-Hilaire cite moins mais embrasse plus large : en effet, il ridiculise tour à tour

les poèmes, les contes, les méditations philosophiques et les traductions du président de l'École littéraire. Quelques citations farcies rappellent la critique de *Véronica*, mais Saint-Hilaire use cette fois plus fréquemment du résumé satirique pour ridiculiser les œuvres. Ainsi, il décompose en syllogismes un poème philosophique et suit terme par terme la logique (vicieuse) du texte, en concluant ironiquement que « Monsieur Larose [vient] de découvrir le mouvement perpétuel sans s'en douter, et tout ça dans six lignes⁶ ». Le critique n'est guère plus indulgent envers les autres genres : il présente les contes comme des ramassis de clichés ruraux – bien que celui qui s'intitule *Le petit Parvenu* se laisse lire, dit-il – et les traductions comme des travaux fidèles mais sans intérêt littéraire.

Ainsi, la critique de Saint-Hilaire n'est pas argumentée mais formulée au fil de remarques ponctuelles. Sans étayer ses jugements, elle obtient son efficacité de la posture de supériorité qu'adopte le rédacteur⁷ et de la répétition voire du martèlement d'une évidence unique : le ridicule et la réputation surfaite des dignitaires de l'École. Car c'est bien à leurs personnes que l'on s'attaque par-delà les œuvres. En effet, rendus sur un mode moins polémique, les commentaires de Joseph Saint-Hilaire n'auraient guère été différents de certaines critiques sévères des autres poètes du cercle.

Mais que reproche donc aux dignitaires de l'École littéraire la « vaillante phalange⁸ » des *Débats*? Il semble d'abord que les deux pontifes de l'École littéraire, bien que raillés pour leur considérable ego respectif, soient accusés sous deux chefs distincts. Assez allusif dans la critique de *Véronica*, Saint-Hilaire indique simplement en fin d'article qu'il sera « [plus clément à l'égard de ses confrères] puisqu'ils ne sont pas encore lauréats de l'Académie et ne prétendent pas encore en imposer aux *Canayens*⁹ ». Outre l'accusation de pédantisme, cette simple allusion charrie son lot de significations et convoque divers horizons intertextuels familiers aux lecteurs des *Débats*. On pense entre autres à une série linguistique publiée quelques semaines auparavant, « À travers Fréchette,

par le dictionnaire et la grammaire¹⁰ », qui, à l'aide d'une rhétorique polémique similaire à celle de Joseph Saint-Hilaire, accusait sans ambiguïté le président d'honneur de l'École de fatuité et de mépris envers les Canadiens français au chapitre de leur maîtrise de la langue française. Cette chronique reposait elle-même sur la récente prise de position du poète national en faveur de la politique extérieure du gouvernement libéral fédéral. Ainsi, un ensemble d'articles des *Débats* saisissent divers prétextes pour épingler Louis Fréchette, dont les journalistes construisent l'image d'un arrogant et orgueilleux personnage se dérochant à son devoir de poète national par intérêt personnel¹¹.

Les accusations portées contre Wilfrid Larose sont quant à elles plus directement liées à la publication des *Soirées du Château de Ramezay*. Occupant presque la moitié de la critique, les récriminations des *Débats* sont présentées sous la forme d'une énumération des « vilenies littéraires » du président de L'École :

[...] est vilain celui qui n'a pas le respect de la chose d'autrui ; celui qui se pose en censeur et se permet de substituer à la pensée de l'auteur et sans son consentement, sa propre pensée, ses tournures de phrases, ses vers, etc. Vilain encore, celui qui, sous prétexte qu'il est président d'une association littéraire [...] et par égoïsme honteux, s'accapare d'un seul coup tous les honneurs et jette dans l'ombre ceux qu'il est chargé de représenter. Enfin, est d'une vilenie crasse celui qui, ayant fait une bêtise, un péché littéraire, et n'ayant pas l'audace de la signer, a l'étrange charité d'y apposer la signature d'un ami, d'un confrère qui n'a pas de raisons pour suspecter une naturelle bonne foi (26 mai 1900, p. 5).

La suite expose en détail les entorses au protocole perpétrées par le président de l'École, qui avait obtenu la responsabilité exclusive de l'édition du recueil en fournissant la mise de fonds nécessaire à la publication. Il semble en effet que Larose ait abusé de sa position en effectuant des corrections non autorisées dans les textes de ses collègues (sauf évidemment dans ceux de l'intouchable Louis Fréchette), qu'il ait apposé la signature d'un membre (Pierre Bédard) au bas d'une « ineptie » poétique de sa propre main, qu'il ait à plusieurs reprises évincé ses collègues lors de réceptions officielles et qu'il ait, enfin, bassement exploité certains d'entre eux en

omettant de leur remettre l'exemplaire du recueil auquel avaient droit tous les collaborateurs. La critique de l'œuvre de Larose participe elle-même de cette dénonciation professionnelle, « puisqu'il faut être un peu versificateur ou poète pour se mêler de corriger des vers » (26 mai 1900, p. 5). L'éreintement des contes et des poèmes de Larose souligne en effet que le président de l'École littéraire ne possède pas le talent des jeunes écrivains qu'il représente.

Les membres ordinaires du cercle littéraire ont droit à plus d'indulgence de la part du critique Joseph Saint-Hilaire, c'est-à-dire à des analyses véritablement critiques et moins personnelles. On n'y juge pas les hommes mais les œuvres, bien que certains auteurs moins appréciés (Antonio Pelletier et Hector Demers) subissent parfois les pointes polémiques de Saint-Hilaire. Ses condamnations ne sont toutefois jamais univoques, et il prodigue invariablement des mots d'encouragement aux jeunes poètes tels que : « Monsieur untel est un jeune, qu'il étudie les classiques et les modernes et leurs procédés, avec le travail nécessaire il deviendra poète accompli, etc., etc. ».

Relativement didactiques, les analyses de Saint-Hilaire décrivent généralement le travail des écrivains quant au fond, à la forme et aux influences dont témoignent leurs œuvres. Quelques-uns n'obtiennent que de vagues commentaires, comme les « bons devoirs d'écoliers » (29 avril 1900, p. 5) d'Henri de Trémaudan et le travail de G.-A. Dumont qui « ne fait pas grand bruit dans les cercles littéraires » (6 mai 1900, p. 3). Dans l'ensemble, les autres critiques sont plus élaborées, bien que certaines restent assez évasives. Celle d'Édouard-Zotique Massicotte, par exemple, expose en détail les changements qu'il devra opérer au journal *Le Monde illustré* en tant que nouveau rédacteur en chef alors qu'elle ne formule guère plus, au chapitre de la poésie, qu'un vague reproche envers les mièvreries amoureuses qui ne rendent pas justice à la lyre de l'écrivain, qu'elle juge « plus mâle » (6 mai 1900, p. 3). Saint-Hilaire semble rebuté, de façon générale, par la sensiblerie, « cette maladie des tempéraments ardents tels les Musset, les Chopin » (13 mai 1900, p. 3). Il leur préfère le ton doctrinaire d'un

Jean Charbonneau, contaminé par la fréquentation de grands penseurs, du moment que cette rigoureuse influence se ressent dans les vers « calculés, pensés, pesés, ciselés, corrects, majestueux, admirables » (13 mai 1900, p. 3) du poète à la fois le plus philosophe et le plus parnassien de l'École littéraire.

À l'inverse, Saint-Hilaire souligne le manque de précision, pour des raisons différentes, des œuvres d'Henry Desjardins et d'Arthur de Bussières ; alors qu'il reproche au premier, qualifié de romantique, d'être un fervent du premier jet, c'est l'impressionnisme des poèmes de Bussières qui agace le critique des *Débats*. C'est que le sonnet, dont abuse selon lui l'exotique poète, laisse trop peu de temps pour présenter une idée, ce qui provoque une sensation peut être agréable à l'oreille mais assurément insuffisante pour l'esprit. Les défauts du Parnasse, c'est-à-dire l'abus des comparaisons, des hyperboles, des descriptions, des archaïsmes et autres mots rares, sont également retenus contre Albert Ferland ; Saint-Hilaire admet par ailleurs l'oreille délicate et la correction du style de Ferland, mais ces qualités formelles ne paraissent pas racheter la naïveté qui lui est reprochée. Au chapitre du rapport entre fond et forme, Saint-Hilaire est plus conciliant avec Germain Beaulieu ; s'il critique sévèrement ses poèmes banals, il loue en revanche son érudition peu commune.

Bien que la méfiance du critique envers le culte de la forme soit tangible, certains jeunes écrivains plus maniéristes suscitent tout de même son admiration. Saint-Hilaire cite ainsi quelques vers de Nelligan, qu'il juge « d'un symbolisme profond et d'une beauté rare » (6 mai 1900, p. 3), mais énonce avec sévérité un jugement qu'il croit être celui de la postérité : « [les] vers [de Nelligan] [...], seront oubliés parce que lui, l'auteur, possède trop le culte du mot et de l'épithète, parce qu'il recherche l'éclat de la phrase, qu'il se laisse bercer à sa musique et qu'il croit au prestige des sonorités » (6 mai 1900, p. 3). Il prédit un succès autrement durable à Albert Lozeau, jeune paralytique qui peut consacrer tout son temps à sa muse. Comme Arthur de Bussières, Lozeau a un faible pour le sonnet parnassien ; ses vers, selon Saint-Hilaire, « ne sont pas toujours de

la plus haute envolée », mais sont cependant rachetés par « un cachet de vérité si intense qu'il faut que l'on s'émeuve en les lisant » (29 avril 1900, p. 5).

Les deux écrivains envers lesquels Saint-Hilaire se montre le plus élogieux sont sans conteste Charles Gill et Gonzalve Desaulniers, qu'il présente comme des modèles respectifs dans le genre de la nouvelle et de la poésie. Selon le critique, Gill a couru des risques en s'appropriant des procédés modernes tels que « le néologisme tant dans le mot que dans l'idée » (26 mai 1900, p. 5), mais s'est enrichi de leur usage en évitant leur utilisation abusive. Pour ce qui est de la nouvelle, Saint-Hilaire apprécie le psychologisme et la profondeur des personnages de Gill ; il admire également son recours à l'étude de caractère, « autre avancée moderne », dit-il, plutôt qu'à l'exploitation d'une intrigue. Chez Desaulniers, ce sont « la pensée délicate et nouvelle, le style châtié, la versification scrupuleusement étudiée, la rime luxueuse, le coloris, le coup de pinceau » (26 mai 1900, p. 5) bien équilibrés qui en font une œuvre d'exception dans la fragile poésie canadienne-française. Saint-Hilaire est d'avis que si les *Soirées du Château de Ramezay* échappent à l'oubli auquel sont condamnées les œuvres d'imitation, ce sera en grande partie grâce à la contribution originale de Desaulniers.

Quoique variées dans le ton et dans la méthode, les différentes critiques littéraires non polémiques présentent, par leur rejet ou appréciation récurrente de certains éléments poétiques, certaines convergences au niveau des valeurs littéraires qu'elles trahissent. Saint-Hilaire fait montre, entre autres, d'une méfiance certaine envers les œuvres dont la forme revêt trop d'importance par rapport à une signification clairement exprimée, à l'expression d'une Idée qu'il juge nécessaire à la perfection du poème. Ainsi, les auteurs d'inspiration parnassienne sont jugés plus ou moins sévèrement selon que leurs pièces sont consacrées à d'éthérées descriptions exotiques (Arthur de Bussières) ou s'appuient sur des matériaux plus solides, idées (Charbonneau) ou sentiments vrais (Lozeau). L'excellence du poème semble reposer, cependant, sur un juste

équilibre entre la signification des vers et le soin de leur expression, entre la vérité du modèle et la conformité de sa représentation, entre l'usage de procédés nouveaux et la clarté de l'œuvre poétique.

Idée et équilibre sont en effet les maîtres mots de la critique des *Soirées du Château de Ramezay* dans les *Débats*. C'est pourquoi certains procédés nouveaux, qui sont souvent synonymes de « modernes » dans le discours de Saint-Hilaire et dont l'effet est plutôt contraire, sont redoutés et perçus comme menaçants. Ces « procédés modernes », bien qu'ils constituent une avancée esthétique enviable en offrant « l'inattendu et la nouveauté de l'effet » (13 mai 1900, p. 3), présentent toutefois un danger considérable de dérive du sens, selon le critique. Ces procédés stylistiques sont en effet associés – un peu nébuleusement, il est vrai –, dans les critiques de Saint-Hilaire comme dans d'autres articles littéraires publiés dans *Les Débats*, à une tentation symboliste néfaste dans la mesure où elle abuserait de mots précieux, de néologismes et d'autres effets d'un dangereux cosmopolitisme auquel on l'associe. La licence sémantique et syntaxique que l'on reproche à ces mouvements littéraires semble blesser des susceptibilités nationalistes puisque l'on craint, en fin de course, que ces dérives littéraires n'affectent le génie des langues et leur suprématie nationale. Les caractéristiques de l'avant-garde parisienne (hermétisme, affectation, etc.) sont également présentées en opposition avec le naturel et la sincérité. C'est pourquoi il importe, selon Saint-Hilaire, que les écrivains canadiens-français ne s'adonnent pas servilement à l'imitation de leurs modèles, comme le font de trop nombreux jeunes Français qui adoptent la tendance générale en matière d'esthétique plutôt que de suivre la voie dictée par leur talent :

[...] presque tous ces jeunes [Français] sont des victimes d'une imitation trop servile ; ils se sont réclamés d'une école alors que leur tempérament (*sic*) leur imposait une autre manière de voir. Ils se sont fait violence, ils ont voulu ceindre leur front du même diadème général qu'avait ceint le front du maître qu'ils s'était (*sic*) choisi, et ils ne seront que des ratés alors qu'ils auraient pu en restant eux-mêmes devenir de talentueuses personnalités (*sic*). Et pour en arriver là, ils torturent l'idée, abusent du néologisme, créent la

confusion là où la clarté et la sérénité les auraient faits grands (26 mai 1900, p. 5).

En accordant aux écrivains de la nouvelle génération littéraire un rare espace critique et en ridiculisant les poètes dits nationaux, le journal *Les Débats* prend l'exact contre-pied de la réception attendue, révélant une vision de la littérature nationale qui contrevient à l'orthodoxie littéraire canadienne. La réception des *Soirées du Château de Ramezay* dans la presse montréalaise et étrangère témoigne en effet d'un encouragement débonnaire des lettres canadiennes-françaises qui, bien qu'il en favorise certainement l'essor, s'avère complètement dépourvu de regard critique. La presse consacre la plupart du temps ses illustrations et ses mentions à Louis Fréchette et à Wilfrid Larose ; convenue, elle reconduit des louanges éculées et fait plus grand cas des charges administratives que du talent littéraire.

Les articles polémiques des *Débats* sur Louis Fréchette et Wilfrid Larose détonnent avec cette presse bienveillante. Ils constituent, dans le domaine littéraire, l'équivalent des charges ailleurs menées contre le Premier ministre du Canada, le maire de Montréal ou tout autre politicien influent accusé par les rédacteurs de céder aux arguments coloniaux par intérêt personnel. Les jeunes journalistes s'en prennent aux dignitaires de l'École littéraire pour rétablir la juste échelle du mérite en adoptant envers les écrivains reconnus la même indépendance – voire la même insolence – qu'ils professent envers les partis. En littérature comme en politique, ils dénoncent les effets pervers de la loi du plus fort et l'opportunisme des élites qui sacrifient le devoir national à leur propre profit, comme l'expose Saint-Hilaire dans sa critique de l'œuvre de Charles Gill :

Heureusement, Gill n'est pas comme tant d'autres poètes jeunes et vieux, qui ne sont ce qu'ils sont, que parce qu'ils brûlent du désir d'être nommés lauréats de telle société, médaillés de ci, mentionnés de ça, etc., qui ne fabriquent des vers qu'avec un compas afin de les empêcher de boiter, et ne travaillent qu'en vue de la louange ou de la décoration. Les sublimes et consolantes théories de l'art pour l'art leur sont ignorées (26 mai 1900, p. 5).

La série de critiques littéraires non polémiques se rattache quant à elle moins directement aux positions politiques des *Débats* puisqu'elle ne participe pas du discours dominant de dénonciation mais d'un volet programmatique plus discret. Celui-ci appelle l'épanouissement d'une véritable culture nationale, que les écrivains journalistes souhaitent alignée sur la France bien qu'imperméable à certaines tendances récentes jugées peu compatibles avec l'authentique « esprit français » (cohérence, clarté de la langue, etc.). Contrairement au nationalisme littéraire clérical qui acquerra quelques années plus tard un poids considérable dans l'institution, le désir d'émancipation littéraire manifesté par les rédacteurs des *Débats* n'est pas fondé sur l'exploitation livresque de caractéristiques locales (éloges du paysage, des mœurs canadiennes, etc.). Plutôt que de promouvoir des thématiques propres à l'édification de la littérature canadienne-française, les journalistes misent sur l'originalité bien pensée et bien écrite pour que la nationalité des écrivains fasse la gloire du pays qui les a vus naître¹².

La réception des *Soirées du Château de Ramezay* par le critique Joseph Saint-Hilaire constitue un véritable microcosme du discours sur la littérature tenu dans *Les Débats*. De fait, ce discours est indissociable de ses deux points d'ancrage, c'est-à-dire de l'École littéraire de Montréal dont il récupère les préoccupations artistiques et du journal de combat dont il tire sa verve polémique. L'un et l'autre contribuent à forger la voix mobilisatrice de l'équipe des écrivains des *Débats*, qui mène sa mission nationaliste dans le domaine des lettres. Par son hésitation entre la polémique et la critique proprement dite, elle traduit la tension qui tiraille les poètes entre leur fidélité aux valeurs nationales, exacerbées par l'actualité politique canadienne, et leurs aspirations esthétiques inspirées de la France contemporaine. Ainsi, au fil du temps et dans des journaux subséquents¹³, le petit groupe d'écrivains journalistes formé aux *Débats* conservera et affinera une perspective littéraire ambiguë, qui se prétend sous la gouverne de l'art pour l'art sans jamais pour autant manquer aux nécessités du devoir national.

NOTES

¹ [École littéraire de Montréal], *Les Soirées du Château de Ramezay*, Montréal, Sénécal, 1900, dédicace.

² L'Angleterre avait lancé une offensive militaire en 1899 pour annexer à l'empire britannique la province sud-africaine du Transvaal, riche en mines d'or. Pour les rédacteurs des *Débats*, la guerre des Boers constitue une métaphore de l'impérialisme opprimant la nation canadienne-française depuis la Conquête. Ils combattent donc violemment la participation du Canada à cette guerre menée par la métropole coloniale et conçoivent mal que des francophones puissent faire preuve de conciliation envers le gouvernement anglais sans trahir leur propre nation.

³ Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse, dans *Pseudonymes canadiens* (Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1936, p. 125), attribuent le pseudonyme de Joseph Saint-Hilaire à Olivar Asselin, Germain Beaulieu, Gustave Comte, Charles Gill, Jean Charbonneau, Gaston et Louvigny de Montigny tour à tour. Cette hypothèse nous paraît plausible, compte tenu de la similitude d'esprit des chroniques de Saint-Hilaire avec d'autres articles publiés par ces auteurs dans *Les Débats* ou dans d'autres journaux (entre autres *Le Terroir*).

⁴ La forme de la critique de l'œuvre de Louis Fréchette rappelle, à plus grande échelle, le procédé de « citation farcie » défini par Marc Angenot comme la reprise d'une phrase de l'adversaire que l'on « farci[t] de petites réflexions discordantes destinées à en faire apparaître le non-dit », Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1995 [1982], coll. « Langages et sociétés Payot », p. 292.

⁵ Quelques exemples, en vrac, des commentaires insérés dans la pièce de Fréchette : « Riche, très riche, surtout pour la forme. Le dernier hémistiche, fréquemment répété, constitue un excellent exercice de prononciation » ; « votre dignitaire, Monsieur Fréchette, se promène dans un vers de treize ou quatorze pieds, ce qui est beaucoup trop, même pour un grand seigneur » ; « M. Fréchette est incorrigible! Il trouvera moyen de glisser une cheville entre le coutelas [du bourreau] et la tête de sa victime ». Joseph Saint-Hilaire, « Les Soirées du Château de Ramezay », *Les Débats*, 15 avril 1900, p. 4.

⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁷ Dans la critique de *Véronica* par exemple, l'apostrophe directe de Fréchette, souvent doublée de l'usage de l'impératif, sert à camper le président d'honneur de l'École en cancre réprimandé par un instituteur, comme l'illustre ce commentaire signalant une disgracieuse assonance en « tan » : « Tan tan tan, tu m'en diras tant! L'harmonie, monsieur Fréchette, l'harmonie! Songez donc un peu au premier principe de l'École Littéraire, le poli de la forme ». Joseph Saint-Hilaire, *loc. cit.*, 15 avril 1900, p. 4.

⁸ Le terme « phalange », utilisé par Albert Laberge pour désigner l'équipe des *Débats* dans *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui* (Montréal, 1938, édition privée, p. 201), nous semble particulièrement heureux puisqu'il comporte à la fois une dimension de combat, qui rend compte de la veine polémique du journal, et

une dimension artistique qui renvoie à un « groupe dont les membres sont étroitement unis » (Nouveau Petit Robert).

⁹ Joseph Saint-Hilaire, *loc. cit.*, 15 avril 1900, p. 4. Afin de ne pas alourdir le texte, les dates et les pages des citations tirées de la série « *Les Soirées du Château de Ramezay* » par Joseph Saint-Hilaire seront dorénavant indiquées entre parenthèses directement dans le texte.

¹⁰ Anonyme, « À travers Fréchette, par le dictionnaire et la grammaire », *Les Débats*, du 7 janvier au 11 mars 1900.

¹¹ En ce sens, l'introduction de la critique de *Véronica* par Saint-Hilaire n'est pas innocente, qui présente Fréchette en tant que « lauréat de l'Académie, Compagnon du Bain et président d'honneur de l'École littéraire de Montréal » (15-04-00, p. 4). Cette énumération de titres honorifiques français, britannique et canadien souligne l'opportunisme du célèbre écrivain, qui met sa plume au service de tous les pouvoirs susceptibles de le récompenser de quelque ruban ou médaille. Cette versatilité est considérée par les rédacteurs du journal *Les Débats* comme une trahison de la nation canadienne-française.

¹² Cette vision du nationalisme littéraire rappelle la position exposée en 1904 par Albert Lozeau qui commente, dans le *Nationaliste*, l'article de Louis Dantin sur l'œuvre de Nelligan : « à quelque pays lointain ou proche, barbare ou civilisé, qu'une œuvre d'art doive son inspiration, c'est quand même et toujours la patrie de l'artiste qui en bénéficie ». « Émile Nelligan et l'art canadien », *Le Nationaliste*, 18 mars 1904, p. 4.

¹³ L'essentiel de l'équipe littéraire des *Débats* se retrouvera en effet dans des journaux plus politiques (*Le Nationaliste* d'Olivar Asselin, *La Semaine* de Gustave Comte et, dans une moindre mesure, *L'Action* de Jules Fournier) et dans des revues littéraires (*Le Terroir* de l'École littéraire de Montréal).